

Henri BASTOS

ANSES – Maisons-Alfort

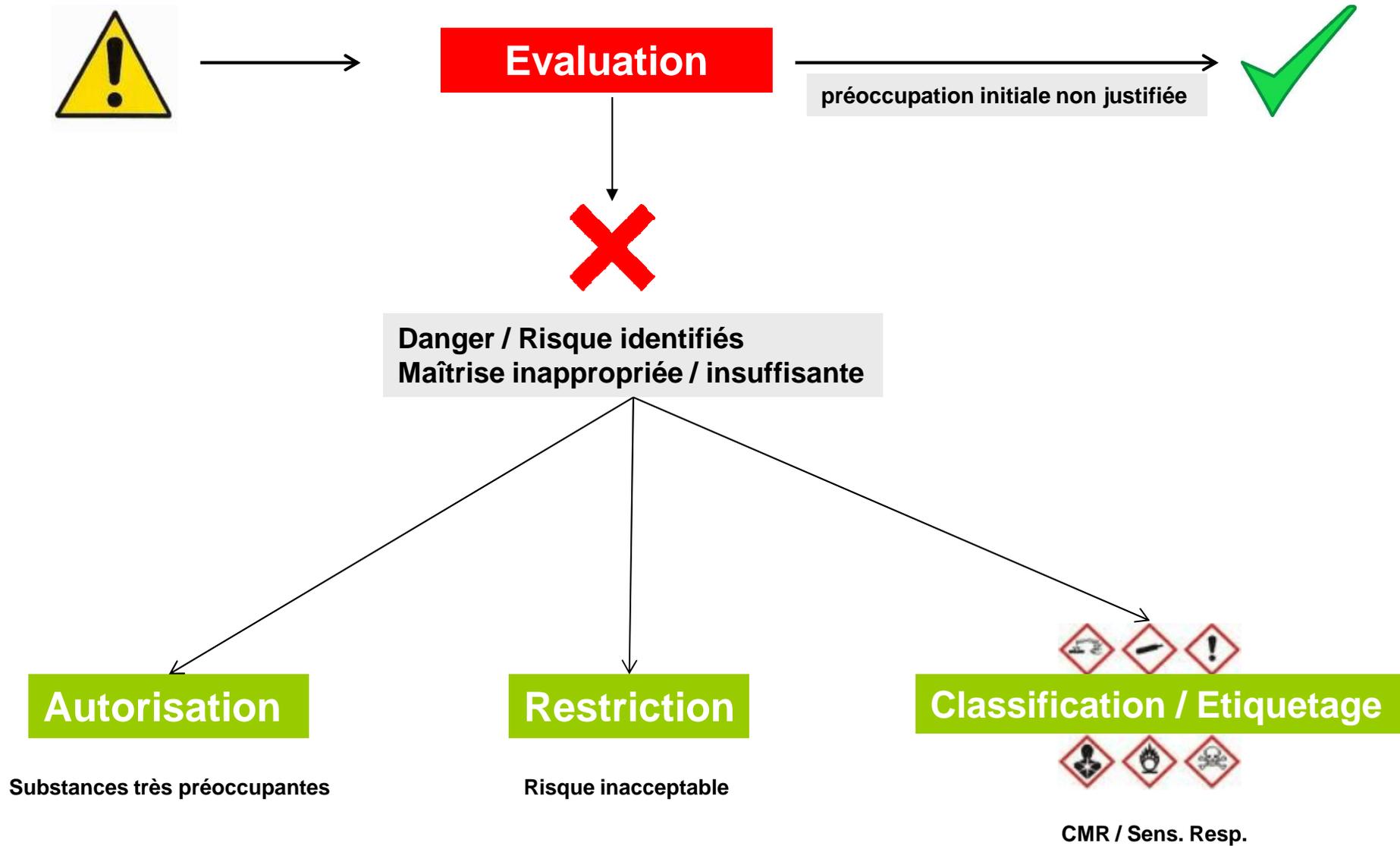
Mobilisation des outils économiques dans le cadre du règlement REACH

Le règlement REACH



- Renversement de la charge de la preuve
- production d'informations sur les propriétés des substances
- évaluation des risques / proposition de mesures de gestion / communication en aval
- En 2018 : ~ 30 000 substances enregistrées
- Agence européenne (ECHA) qui gère le dispositif
- Etats membres contribuent → évaluation des risques + initiative des mesures de gestion

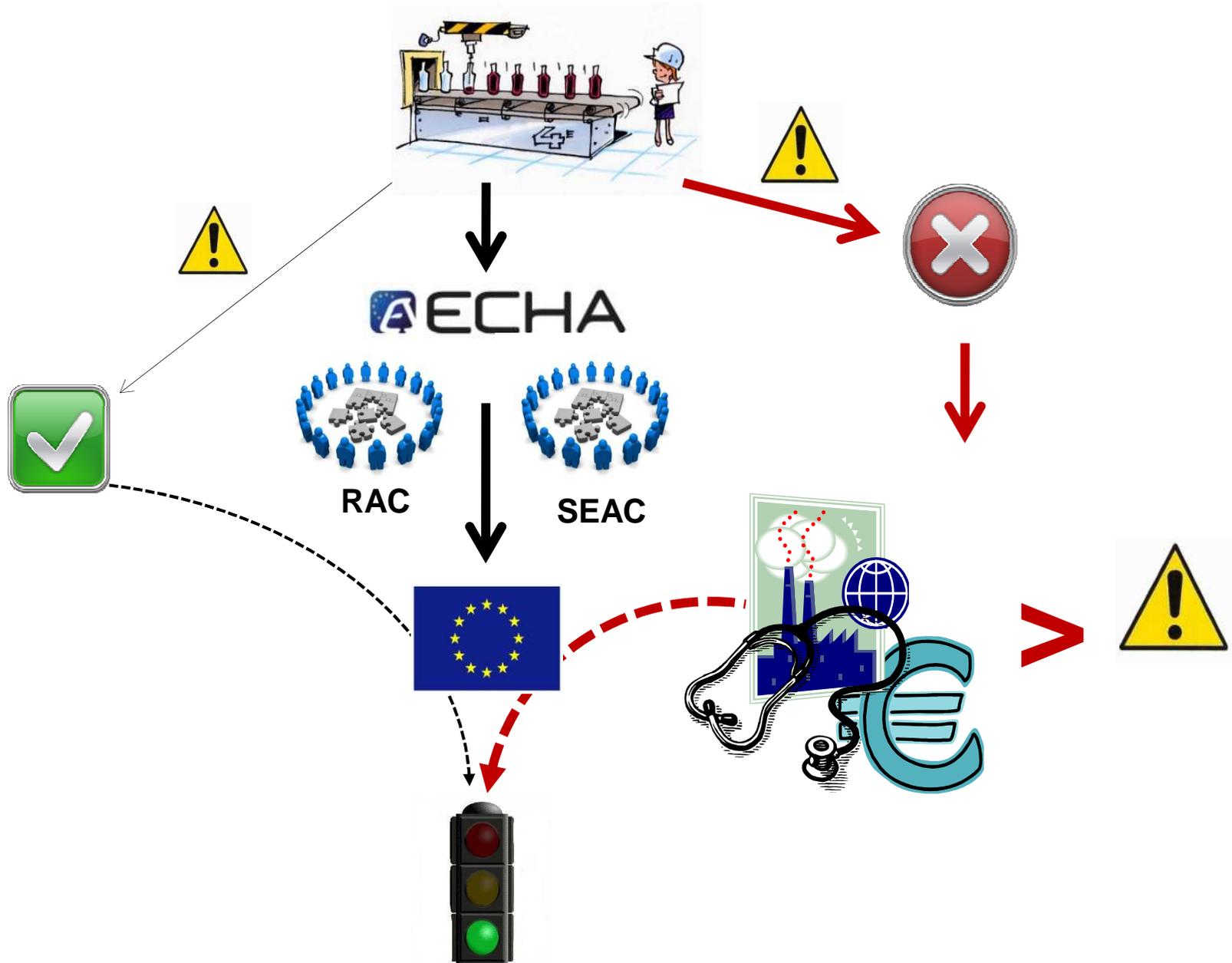
De l'évaluation à la gestion du risque



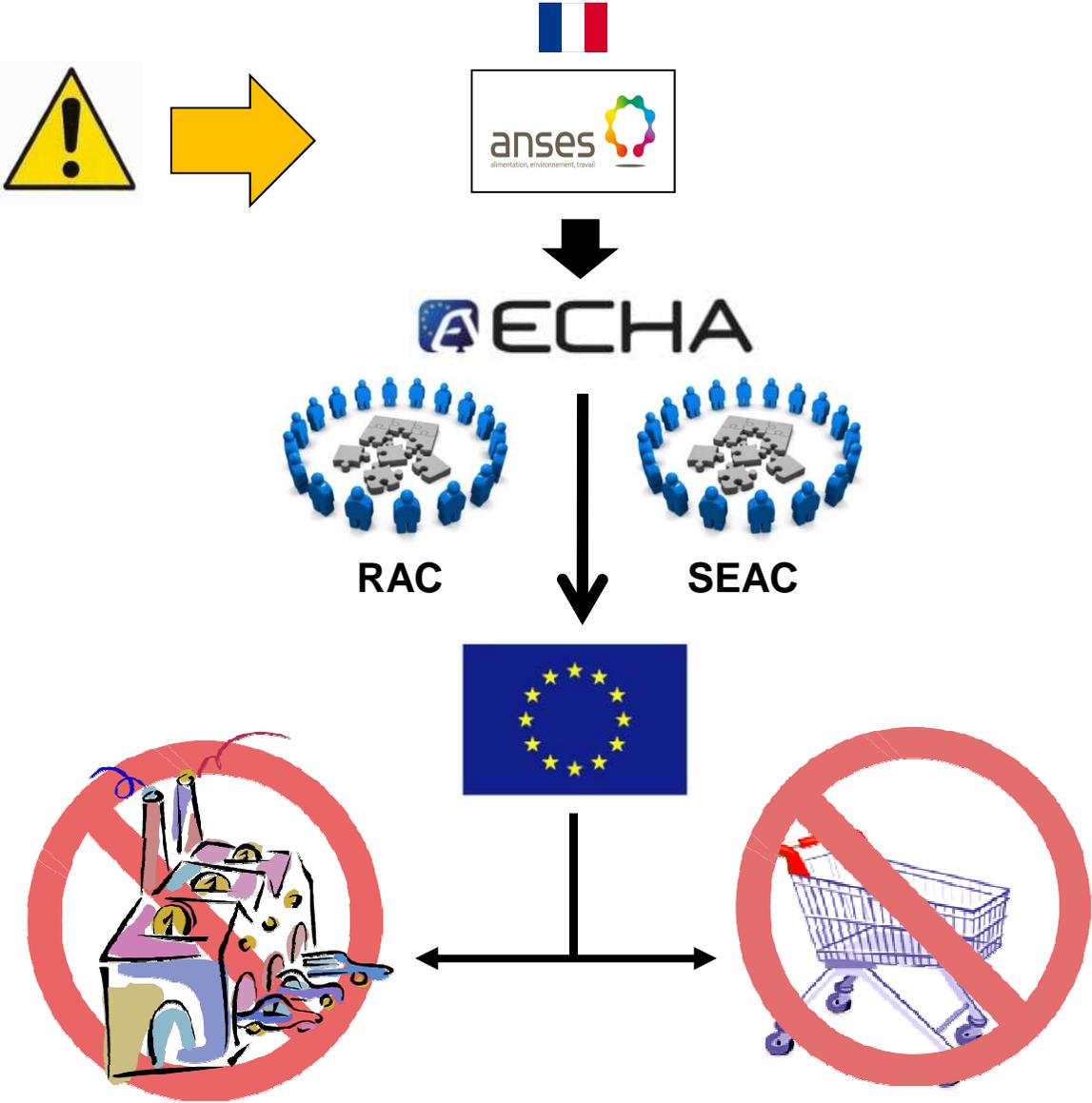
Mobilisation des outils économiques

Dans quel cadre ?

Autorisation



Restriction



Exigences pour l'ASE – Extrait Annexe XVI (REACH)

- **Impact sur l'industrie** [fabricants / importateurs / autres acteurs de la chaîne d'approvisionnement]
 - incidence sur les investissements, la recherche et le développement, l'innovation, les coûts de fonctionnement (par exemple: mise en conformité)
 - des processus existants et des systèmes de déclaration et de suivi, installation de nouvelles technologies, etc.)
- **Impacts sur les consommateurs**
 - prix des produits
 - variations (composition / qualité / performance / sécurité) des produits
 - disponibilité des produits, choix offert aux consommateurs
- **Conséquences sociales**
 - emploi et sécurité de l'emploi
- **Substances et technologies de remplacement**
 - Disponibilité / faisabilité technique
 - conséquences économiques du recours à celles-ci

- REACH: entrée en vigueur récente, mise en place progressive
- Peu de dossiers de restriction
- Une mise en place progressive
- Grande diversité de filières peu connues

→ Quels enseignements tirer des travaux de mise en évidence des déterminants économiques du risque sanitaire dans le domaine alimentaire ?